Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Gestion - U3

Session 2017 • Code sujet : **SPE3GE** • Durée : **3 heures 30** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de l'agence existante (4 questions) **Page 3**

2. Résultats prévisionnels de la nouvelle agence (4 questions) **Page 5**

3. Recrutement (5 questions) **Page 7**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://btssp3s.fr/assets/annales/bts-sp3s/E3 - Conseil et expertise technologiques – Epreuve pratique/2017/BTS SP3S - E3 - Conseil et expertise technologiques – Epreuve pratique - Session 2017 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de l’agence existante

Générale des Services, entreprise d’aide à domicile implantée à Dole, étudie l’ouverture d’une agence à Beaune. L’analyse porte sur les résultats et le bilan de l’agence existante, ainsi que sur la comparaison des données du secteur à Dole et à Beaune pour apprécier l’opportunité du projet.

Question 1.1. Déterminez, en pourcentage et avec un arrondi à une décimale, l’évolution annuelle du chiffre d’affaires puis du résultat. Présentez les calculs et les résultats dans un tableau.

Le taux d’évolution annuel se calcule en rapportant la variation à la valeur de l’année précédente. Le chiffre d’affaires correspond ici aux prestations de services. Pour le résultat, on reprend les bénéfices du compte de résultat : 32 000 € en 2014, 42 000 € en 2015 et 18 000 € en 2016. Une évolution négative indique une baisse. Les pourcentages ci-dessous sont arrondis à une décimale.

Indicateur	Période	Calcul	Évolution
Chiffre d’affaires	2015 / 2014	(476 000 - 408 000) / 408 000 × 100	+16,7 %
Chiffre d’affaires	2016 / 2015	(504 000 - 476 000) / 476 000 × 100	+5,9 %
Résultat	2015 / 2014	(42 000 - 32 000) / 32 000 × 100	+31,3 %
Résultat	2016 / 2015	(18 000 - 42 000) / 42 000 × 100	-57,1 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

Chiffre d’affaires : +16,7 % en 2015 et +5,9 % en 2016. Résultat : +31,3 % puis -57,1 %.

Question 1.2. Calculez la profitabilité et le taux de charges de personnel pour chacune des trois années, en arrondissant à une décimale. Présentez les calculs et les résultats dans un tableau.

La profitabilité est le rapport entre le résultat et le chiffre d’affaires. Le taux de charges de personnel rapporte au chiffre d’affaires les salaires et traitements additionnés aux charges sociales. Le chiffre d’affaires retenu est celui des prestations de services. Les deux indicateurs sont exprimés en pourcentage et arrondis à une décimale.

Année	Profitabilité	Taux de charges de personnel
2014	32 000 / 408 000 × 100 = 7,8 %	(232 000 + 102 000) / 408 000 × 100 = 81,9 %
2015	42 000 / 476 000 × 100 = 8,8 %	(274 000 + 120 000) / 476 000 × 100 = 82,8 %
2016	18 000 / 504 000 × 100 = 3,6 %	(308 000 + 136 000) / 504 000 × 100 = 88,1 %

La profitabilité baisse fortement en 2016, tandis que le poids des charges de personnel augmente.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Profitabilité : 7,8 %, 8,8 %, 3,6 %. Charges de personnel : 81,9 %, 82,8 %, 88,1 % respectivement en 2014, 2015 et 2016.

Question 1.3. **Calculez le taux d'endettement total de l'agence au 31 décembre 2016, arrondi à une décimale.**

Le taux d'endettement total est le rapport entre le total des dettes et le total du passif, multiplié par 100. Au 31 décembre 2016, les dettes comprennent l'emprunt de 20 000 €, les dettes fournisseurs de 4 000 € et les dettes envers les autres partenaires de 3 000 €. Elles totalisent 27 000 €. Le total du passif du bilan est de 126 000 €. Le résultat est arrondi à une décimale.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Taux d'endettement total au 31 décembre 2016 : 21,4 %.

Question 1.4. **Dans une note de synthèse structurée adressée à M. Miege, analysez la situation de l'agence existante, comparez ses données à celles de Dole et de Beaune en termes d'opportunité de marché, puis concluez sur l'opportunité de créer la nouvelle agence.**

À l'attention de M. Miege : situation et opportunité du projet

Agence de Dole. Le chiffre d'affaires progresse, mais sa croissance ralentit : +5,9 % en 2016 après +16,7 % en 2015. Le résultat reste bénéficiaire, mais chute de 42 000 € à 18 000 € en 2016. La profitabilité de 3,6 % est inférieure à la moyenne sectorielle doloise de 6,5 %. Les charges de personnel représentent 88,1 % du chiffre d'affaires, contre 82 % dans le secteur. Le bilan présente toutefois un endettement limité à 21,4 %.

Marché et conclusion. À Beaune, la croissance du chiffre d'affaires atteint 13,6 % en 2016 et devrait être de 18,2 % en 2017, contre respectivement 4,3 % et 1,3 % à Dole. Le marché beaunois est donc plus dynamique. L'ouverture paraît opportune, à condition de maîtriser les charges de personnel et de surveiller la rentabilité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La création à Beaune est opportune au regard du dynamisme du marché, sous réserve de maîtriser les charges de personnel et de suivre la rentabilité.

2. Résultats prévisionnels de la nouvelle agence

Générale des Services envisage d'ouvrir une agence à Beaune à partir du 1er juillet 2017. Les données prévisionnelles doivent servir à établir le résultat différentiel du premier semestre, à déterminer la rentabilité et à évaluer l'intérêt financier du projet.

Question 2.1. À partir des annexes 3 et 4, réalisez le compte de résultat différentiel, ou par variabilité, pour le premier semestre d'exploitation, du 1er juillet au 31 décembre 2017.

Compte différentiel du 1er semestre	Calcul	Montant (€)
Chiffre d'affaires	16 000 × 6	96 000
Charges variables	2 600 × 6 × 60 %	9 360
Marge sur coûts variables	96 000 - 9 360	86 640
Charges fixes externes	2 600 × 6 × 40 %	6 240
Charges de personnel	9 200 × 6	55 200
Loyers	1 000 × 6	6 000
Intérêts	6 000 ÷ 2	3 000
Total des charges fixes	6 240 + 55 200 + 6 000 + 3 000	70 440
Résultat prévisionnel	86 640 - 70 440	16 200

Le chiffre d'affaires et les montants mensuels sont retenus sur six mois. Les charges externes sont ventilées selon les proportions de l'annexe 4. Les charges de personnel et le loyer sont fixes ; les intérêts annuels sont ramenés à un semestre. La marge sur coûts variables couvre les charges fixes et laisse un résultat positif. Le tableau distingue ainsi les charges variables des charges fixes pour la période demandée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Chiffre d'affaires : 96 000 € ; marge sur coûts variables : 86 640 € ; charges fixes : 70 440 € ; résultat : 16 200 €.

Question 2.2. Déterminez le seuil de rentabilité en valeur ainsi que le point mort.

Le taux de marge sur coûts variables est de 86 640 ÷ 96 000, soit 90,25 %. Le seuil de rentabilité en valeur est obtenu en rapportant les charges fixes à ce taux : 70 440 ÷ 0,9025 = 78 049,86 €, arrondi à 78 050 €. Le point mort représente la durée nécessaire pour réaliser ce chiffre d'affaires : 78 049,86 ÷ 96 000 × 6 = 4,88 mois. Avec une convention de 30 jours par mois, cela correspond à environ 146 jours après le début d'activité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Seuil de rentabilité : 78 050 €. Point mort : environ 146 jours, soit vers le 24 novembre 2017.

Question 2.3. Calculez la profitabilité prévisionnelle du projet.

La profitabilité est le rapport entre le résultat prévisionnel et le chiffre d'affaires, exprimé en pourcentage. Sur le premier semestre, le résultat est de 16 200 € pour un chiffre d'affaires de 96 000 €. On rapporte donc le bénéfice prévisionnel aux recettes attendues. Le taux obtenu indique la part de chiffre d'affaires qui reste en résultat après prise en compte des charges retenues dans le compte différentiel.

Profitabilité = 16 200 ÷ 96 000 × 100 = 16,875 %, soit 16,9 % arrondi à une décimale.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Profitabilité prévisionnelle du premier semestre : 16,9 %.

Question 2.4. Commentez vos résultats et proposez une conclusion sur l'intérêt financier du projet d'ouverture de la future agence à Beaune.

Les prévisions indiquent un résultat positif dès le premier semestre, sous réserve que le chiffre d'affaires prévu soit atteint et que les charges restent maîtrisées.

- Le chiffre d'affaires prévisionnel de 96 000 € dépasse le seuil de rentabilité de 78 050 €.
- Le point mort intervient avant la fin du semestre.
- Le contexte de marché est favorable : la croissance prévisionnelle à Beaune est de 18,2 % en 2017, contre 1,3 % à Dole.

Le projet présente donc un intérêt financier au vu des hypothèses fournies, sans que ces prévisions garantissent les recettes réelles.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Projet financièrement intéressant selon les prévisions : résultat semestriel positif et seuil de rentabilité atteint avant la fin de 2017.

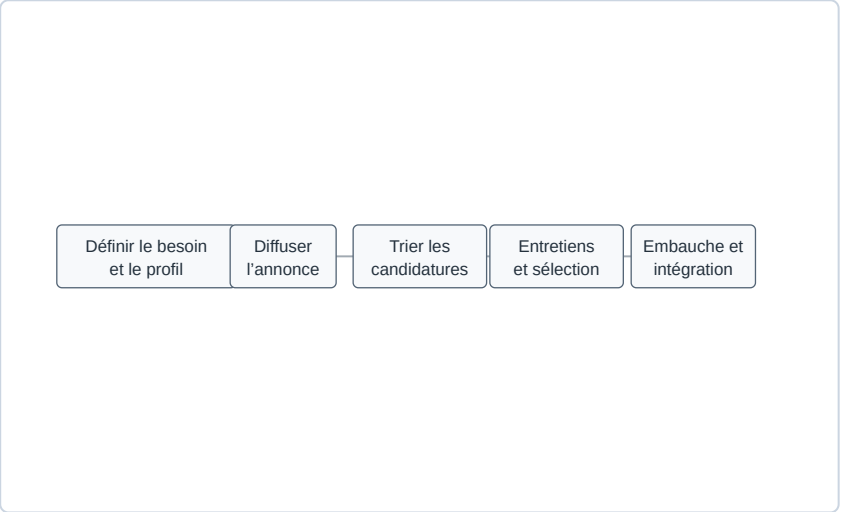
3. Recrutement

Pour l'ouverture de l'agence de Beaune, prévue le 1er juillet 2017, l'entreprise doit recruter quatre auxiliaires de vie sociale. Les annexes présentent les missions et qualités du métier, les diplômes d'accès et les conditions souhaitées pour les postes à pourvoir.

Question 3.1. Présentez schématiquement les étapes du recrutement que vous comptez mettre en place.

Pour recruter quatre AVS avant l'ouverture de l'agence le 1er juillet 2017, commencez par définir les besoins et le profil recherché. Diffusez ensuite l'annonce, recueillez les candidatures et vérifiez leur adéquation aux critères. Recevez les candidats présélectionnés en entretien pour évaluer notamment leurs compétences relationnelles, leur autonomie et leur motivation. Comparez les candidatures, choisissez les quatre personnes retenues, formalisez leur embauche puis organisez leur intégration.

Étapes du recrutement des quatre AVS



Étapes successives pour recruter quatre auxiliaires de vie sociale.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Définir le besoin et le profil, diffuser l'offre, sélectionner les candidats, puis embaucher et intégrer les quatre AVS.

Question 3.2. Présentez le type de contrat de travail pertinent à proposer dans le cadre de ce recrutement et justifiez votre réponse.

Le **CDI** convient à ces postes, car les quatre AVS répondent à un besoin durable lié à l'activité régulière de la nouvelle agence. Aucun remplacement temporaire ni surcroît ponctuel d'activité n'est indiqué pour justifier un CDD.

Conformément aux informations de M. Miege, prévoyez une période d'essai de **deux mois**. La voiture étant indispensable, cette exigence doit être annoncée et vérifiée pendant la sélection.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Recruter les quatre auxiliaires de vie sociale en CDI, avec une période d'essai de deux mois.

Question 3.3. À partir des annexes 5, 6 et 7, réalisez le profil de poste qui vous aidera à procéder au recrutement.

Rubrique	Profil recherché
Poste et lieu	Auxiliaire de vie sociale, agence de Beaune et interventions à domicile; quatre postes à pourvoir
Missions	Aider aux actes quotidiens, préparer les repas, entretenir le logement, accompagner les démarches et, selon les besoins, aider à la toilette, à l'habillage et à l'alimentation; soutenir le lien social, l'autonomie et prévenir la maltraitance
Formation	DEAVS exigé; bac pro ASSP apprécié pour les compétences relationnelles
Expérience	Au moins un an dans les services à la personne souhaité
Qualités	Écoute, respect, tolérance, tact, discrétion, dynamisme, autonomie, organisation, attention et réactivité; bonne condition physique
Conditions	Voiture indispensable; CDI, période d'essai de deux mois; 1 500 € brut par mois et frais de transport remboursés

L'AVS accompagne à domicile des personnes âgées ou handicapées et adapte son aide à leurs capacités, besoins et attentes. Il travaille en autonomie, stimule la personne et favorise son maintien à domicile. La prise de poste est prévue pour l'ouverture de l'agence, le 1er juillet 2017.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Quatre AVS titulaires du DEAVS, autonomes et à l'écoute; voiture indispensable et expérience d'un an souhaitée.

Question 3.4. Rédigez l'annonce d'embauche liée au recrutement des auxiliaires de vie sociale.

GÉNÉRALE DES SERVICES recrute à Beaune
4 auxiliaires de vie sociale (H/F)

Pour l'ouverture de notre agence le 1er juillet 2017, vous accompagnerez à domicile des personnes âgées ou handicapées : aide aux actes quotidiens, préparation des repas, entretien du logement, soutien relationnel et accompagnement vers l'autonomie.

Profil : DEAVS exigé. Sens du contact, écoute, respect, discrétion, autonomie et réactivité. Les compétences relationnelles mises en avant par le bac pro ASSP sont appréciées. Une expérience d'au moins un an dans les services à la personne est souhaitée. Voiture indispensable.

Contrat : CDI avec période d'essai de deux mois. Salaire : 1 500 € brut par mois; frais de transport remboursés. Candidature à adresser à Générale des Services, agence de Beaune.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Quatre postes d'AVS en CDI à Beaune, à pourvoir pour le 1er juillet 2017; DEAVS exigé et voiture indispensable.

Question 3.5. Proposez deux types de moyens de diffusion pertinents pour l'annonce et justifiez vos choix.

Deux modes de diffusion complémentaires permettent de toucher des candidats formés et disponibles près de Beaune :

- **Sites d'offres d'emploi et service public de l'emploi :** ils donnent une large visibilité à l'annonce et permettent de cibler les personnes recherchant un emploi dans l'aide à domicile.
- **Centres de formation et réseaux locaux d'insertion :** ils peuvent relayer l'offre auprès de candidats préparant ou titulaires du DEAVS, ainsi que de personnes formées dans le secteur sanitaire et social.

Le relais local est pertinent puisque les interventions se font à domicile et qu'une voiture est indispensable.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Publier l'offre sur les sites d'emploi et la faire relayer par les centres de formation et réseaux locaux d'insertion.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2017)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Gestion - U3 du BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social, session 2017, code SPE3GE, d'une durée de 3 h 30 et coefficient 4. Les trois dossiers portent sur le diagnostic financier de l'agence Générale des Services à Dole, l'étude prévisionnelle de son implantation à Beaune et le recrutement de quatre auxiliaires de vie sociale. Ils évaluent les calculs de gestion, l'analyse décisionnelle et la conduite du recrutement.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Profitabilité = résultat / chiffre d'affaires × 100.
- Taux de charges = charge considérée / chiffre d'affaires × 100.
- Taux d'endettement total = total des dettes / total du passif du bilan × 100.
- Le seuil de rentabilité est le chiffre d'affaires où la marge sur coûts variables couvre les charges fixes; le point mort indique quand il est atteint.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque évolution, précisez les années comparées et rapportez l'écart à la valeur de l'année précédente.
- Dans le compte différentiel, séparez correctement charges fixes et variables selon les indications de l'annexe 4.
- Respectez la période du 1er juillet au 31 décembre 2017, les unités et les arrondis demandés.
- Dans les productions de recrutement, distinguez les exigences obligatoires des critères souhaités et reprenez les conditions du poste.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer une évolution annuelle en pourcentage ?

Soustrayez la valeur de l'année précédente de celle de l'année étudiée, divisez l'écart par la valeur de l'année précédente, puis multipliez par 100. Précisez la période de comparaison et appliquez l'arrondi demandé.

Q : Comment distinguer les charges fixes et variables dans le compte différentiel ?

Classez les charges selon leur évolution avec l'activité. Ici, 40 % des achats et charges externes sont fixes et 60 % variables; les charges de personnel sont entièrement fixes. Intégrez également les intérêts et loyers selon les données fournies.

Q : Comment organiser son temps et interpréter les points des dossiers ?

L'épreuve dure 3 heures 30. Le barème indicatif attribue 30 points au dossier 1, 20 au dossier 2 et 30 au dossier 3; aucune durée par dossier n'est imposée, vous pouvez les traiter dans l'ordre de votre choix.

Q : Que faut-il soigner pour répondre aux attentes de notation ?

Présentez des calculs lisibles et justifiez vos analyses avec les données des annexes. Pour le recrutement, reprenez les critères du poste, le diplôme DEAVS, la voiture indispensable, la période d'essai de deux mois et la rémunération indiquée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btssp3s.fr/assets/annales/bts-sp3s/E3 - Conseil et expertise technologiques – Epreuve pratique/2017/BTS SP3S - E3 - Conseil et expertise technologiques – Epreuve pratique - Session 2017 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.